

Faites un Don

Centre **Ressource**

Un Autre Regard sur le cancer
Mieux-Être et Accompagnement Thérapeutique

Lyon

Le centre ressource de Lyon a besoin de votre générosité

AIDEZ-NOUS

Centre Ressource
27 rue Saint Simon
69009 Lyon
04 78 36 75 64

contact@centre-ressource-lyon.org



Oui je souhaite soutenir le centre ressource de Lyon

JE FAIS UN DON PONCTUEL

Je peux faire un don ponctuel :

Par chèque à l'ordre de ressource Lyon

Par Internet : www.centre-ressource-lyon.org

20€ (soit 6,80€*) 30€ (soit 10,20€*) 50€ (soit 17€*) 100€ (soit 34€*) €

*après déduction des impôts (si vous êtes imposable)

JE FAIS UN DON RÉGULIER

Oui je souhaite soutenir régulièrement le Centre Ressource de Lyon

En faisant un prélèvement à effectuer chaque mois :

D'un montant de :

5€ (soit 1,70€*) 10€ (soit 3,40€*) 20€ (soit 6,80€*) 30€ (soit 10,20€*) €

*après déduction des impôts (si vous êtes imposable)

Ce prélèvement commencera le 5 du mois de.....

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Nom du créancier : Centre Ressource Lyon

Identifiant créancier IBAN : FR7610278073360002059470364

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur :

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville : Lieu, date et signature :

COMPTE À DÉBITER

IBAN Identifiant international de compte bancaire

BIC Identifiant international de l'établissement

Merci de fournir un RIB

- Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don. Ainsi, si vous faites un don de 50 euros, vous bénéficiez de 33 euros de réduction d'impôts sur le revenu.
- Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don dans la limite annuelle de 0.5% du chiffre d'affaires annuel. L'excédent éventuel de versement est reportable sur 5 ans. Ainsi, avec un don de 1.000 euros, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 600 euros.
- Tout prélèvement peut être interrompu par simple appel au Centre Ressource.

Complétez et renvoyez ce formulaire de soutien accompagné de votre chèque ou de votre autorisation de prélèvement à l'ordre de "Ressource Lyon" à l'adresse suivante :

Association Ressource Lyon
27 rue Sain Simon
69009 Lyon